

Image not found or type unknown



## Retrait de marchandises impayée

Par **aure77**, le **25/01/2010 à 18:06**

Bonjour, un de mes clients est venu chercher ces marchandises, celles-ci lui ont été remises par un des employés de l'atelier. J'ai envoyé la facture huit jours plus tard mais le client n'a pas pris les marchandises sous prétexte qu'il n'a pas signé de bon de livraison. Mais a-t-il le droit de faire ça? Cordialement